



PREAVIS N°05-2021 - Rapport de la commission ad hoc

Concernant une demande de crédit de CHF 48'896.70 pour la réalisation de la seconde phase du projet « Enjoy Pléiades »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission ad hoc nommée par le bureau du conseil dans le cadre du préavis n°05/2021 s'est réunie mardi 2 mars 2021 de 19h30 à 21h20 à la Grande Salle, salle « Le Grammont » à St-Légier, en commun avec la commission ad hoc de Blonay pour son préavis No 05 -2021, et s'est constituée comme suit :

		Présences
Président	Carlos Contreras	✓
Rapporteur	Corinne Andreutti	✓
Membres	Marie-France Vouilloz-Burnier	✓
	Michèle Petetin	✓
	Rita Regamey	✓
	Julien Carrel	✓
	Patrick-Yan Millasson	✓

Étaient présents pour Blonay: Mmes Anne Wegmüller, Présidente, Cécile Vouilloz, rapportrice, Carole Roulet, Thérèse Egger, Helga Young-Raden, MM Albert-Edouard Fahrni, Michel Cardinaux et M Charles Blanchod pour la COFI.

Le rapport a été rédigé en commun par Cécile Vouilloz et Corinne Andreutti.

Les autorités communales étaient représentées par MM Dominique Martin, Syndic de Blonay, Christophe Schneiter, Municipal à Blonay et Thierry Georges, Municipal à St-Légier-La Chiésaz.

La société Experentiel SA, conceptrice et réalisatrice du projet était représentée M Stéphane Fellay et Mme Elodie Gauthier.

Les commissaires ont pu leur poser toutes les questions relatives à ce préavis. Nous les remercions pour leurs réponses claires et précises.



Préambule

Le projet « Enjoy Pléiades » suit une feuille de route établie pour 2020-2024 :

L'objectif du projet « Enjoy Pléiades » est de fidéliser les gens et non d'attirer plus de monde.

La première phase du projet, qui était l'objet du préavis 06-2019, a permis l'installation d'un système de signalisation uniforme sur l'ensemble du site des Pléiades, dont un inventaire des circuits existants, la signalisation des buvettes et restaurants, ainsi que des haltes de train et des parkings. Ce système de signalisation a été complété de QR codes (suggestion de la commission ad hoc de 2019) qui ont été scannés à 874 reprises en été 2020 et 628 fois cet hiver. Ils permettent de trouver des circuits pédestres, des lieux de restauration, les horaires d'ouverture, ainsi que plus récemment le bulletin d'enneigement. Ces statistiques sont très intéressantes pour la prise de décisions futures. Il a été constaté, en cette année particulière de pandémie, que beaucoup de nouveaux visiteurs du site ont utilisé ce service de QR codes. Il est à mentionner que la signalisation est évolutive et que cet hiver il a été demandé de rajouter des éléments concernant le ski de fond. Les personnes utilisant les QR codes peuvent également mettre des commentaires sur un forum, ce qui donne de précieux renseignements.

Analyse

La deuxième phase, prévue pour la saison estivale 2021, qui fait l'objet du présent préavis, devrait permettre de compléter et améliorer ce qui est déjà en place avec pour objectif de générer des retombées économiques et de développer l'offre ludique familiale par les mesures suivantes, très bien décrites, tant sur le plan de la conception que des coûts, dans le préavis :

- Remplacement de tous les plans affichés, y compris aux gares, afin d'uniformiser le visuel. Les nouveaux plans seront identiques à ceux des totems déjà en place.
- Développer des plans touristiques papiers ludiques qui seront déposés dans les boîtes sur les côtés des Totems (ce ne sont pas des poubelles), les lieux de restauration, les offices de tourisme et les gares. Ce sera un jeu thématique pour les familles avec utilisation des thèmes Astronomie, Botanique, Ski et Fromage et dépose d'éléments fixes faisant partie du jeu sur le site des Pléiades. La recherche du graphisme pour obtenir une carte ludique, mais utilisable par tous a un coût qui dans ce projet est raisonnable au vu du travail à effectuer.
- Panneau routier d'information pour inciter à prendre le train (possibilité d'y afficher les horaires dans un 2^{ème} temps), en complément à l'information sur les parkings déjà effective. Il sera positionné juste en-dessus de celui-ci. Il a également été suggéré qu'une information sur le stationnement soit mieux signalée sur les sites des offices du tourisme et celui des Pléiades, pour que les personnes puissent mieux planifier leur séjour.
- Itinéraire e-bike en coordination avec la région de Châtel-St-Denis et les Paccots qui développent également un projet avec Experientiel SA. Des bornes de recharges sont prévues avec peut-être une participation des restaurateurs. Plusieurs options d'équipement sont possibles (alimentation secteur et/ou solaire) et 2 alternatives (2-4 bornes) sont envisagées en fonction des coûts et des participations privées. Les utilisateurs d'e-Bike ont d'autres attentes que les VTTistes sportifs. Ils ont besoin de buvettes, de points de vue ou de points d'intérêt où faire des pauses.



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

La société Experiental SA a la garantie que les Paccots vont collaborer pour mettre en place la signalisation de ce parcours, bien que pas encore au budget de leur commune.

Dans ce préavis, le budget de la signalisation du parcours e-bike ne concerne que le territoire des communes de Blonay-St-Légier. Montreux-Vevey tourisme envisage de mettre en place, avec d'autres partenaires, un circuit e-bike de plusieurs jours pour attirer une autre clientèle. L'itinéraire e-bike de ce préavis fait partie d'un projet plus global et régional.

- Piste de descente VTT les Pléiades-Blonay : piste existante, mais développement de la signalisation. Les panneaux de signalisation se trouveraient à chaque croisement sur la descente, dans le même style que ceux des parcours rando (environ une vingtaine). Les accords avec la DGE cantonale (forêts et biodiversité) et avec les propriétaires sont acquis (les conventions doivent encore être signées).
- Améliorer la cohabitation VTTistes-piétons sur un format de panneau adapté. Des panneaux invitant les différents utilisateurs à mieux cohabiter seront placés à des endroits stratégiques.
- Aspects financiers : Ce préavis inclut aussi bien les phases de conception (études) que la réalisation. Le développement de ces offres demande de la créativité et de la réflexion et exige donc beaucoup de travail d'où des coûts relativement élevés.
- Taxe de séjour : c'est le fond d'équipement touristique qui sera utilisé pour financer 1/3 du projet sur factures rentrées. Il y a plusieurs projets « Enjoy » dans la région et ces sommes sont déjà budgétisées. Le projet, réalisation et éléments financiers, sera géré par Montreux-Vevey Tourisme qui établira une facture pour les communes.

Pour Blonay, les deux derniers points sont traités par la COFI et ne figurent pas dans le rapport de la commission ad hoc, alors que pour la commission ad hoc de St-Légier-La Chiésaz, ces sujets ont été des éléments de discussion importants.

Les commissionnaires ont profité de poser de nombreuses questions ainsi que de faire quelques remarques sur le projet et sur la situation actuelle aux Pléiades. Les réponses suivantes ont été données par les intervenants :

- Proposition d'intégrer les numéros d'urgences sur les plans papier : Experiental SA prend note.
- Attention à ne pas multiplier les panneaux : il faut qu'ils soient en nombre suffisant et utiles pour les personnes ne connaissant pas le site.
- Le problème de la non réversibilité des Totems (été/hiver en recto/verso) a été mentionné, notamment le problème d'accès au verso quand la neige n'est pas déblayée correctement. Le service de la voirie devra être attentif à bien dégager les Totems les prochains hivers.
- Attention à la gestion des déchets : des poubelles adaptées devraient être mises à disposition et gérées par les services de voirie des communes.
- Informations dans le train (Quel arrêt pour le ski de fond par exemple) : ce sont des informations voyageurs que les MVR peuvent donner, sans coût pour les communes. Ce projet a été initié, mais, suite au départ d'une personne aux MVR, il n'a pas pu être finalisé et sera repris.



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

- Problème des WC publics : pas de solution pour l'instant. Il est à mentionner que des WC séparés doivent être mis à disposition des employés de la Coopérative des Pléiades (obligation légale).
- Mise à disposition des plans des Totems format papier en remplacement de ceux actuellement vendus aux gares : à prévoir pour une phase future.
- L'anglicisme « Enjoy » - pourquoi pas un terme français ? : le terme a été repris du projet Suisse « Enjoy Switzerland » à but international, initié il y a 20 ans.
- Place de jeux, un projet est déjà à l'étude, le lieu est déjà choisi, elle sera financée par l'Association des amis des Pléiades.
- Dans le projet des téléskis de la Châ, il avait été demandé une utilisation 4 saisons de ses installations. Ce projet a été abandonné, le parcours se trouvant dans une zone à Narcisse.

Les étapes futures du projet « Enjoy Les Pléiades » seront développées selon la feuille de route déjà établie, avec une évolution des objectifs, toujours dans le but de générer des retombées économiques, selon les thèmes suivants :

- Développement d'offres pour les groupes
- Commercialisation d'offres sur plusieurs jours (ex circuits e-bike)
- Communication

Conclusions

Au vu de ce qui précède et après délibérations, les membres présents de la commission ad hoc acceptent à la majorité, moins une abstention, le préavis et proposent au Conseil communal, et sous réserve de la COFIN, d'approuver les conclusions du préavis 05-2021, à savoir :

- Autoriser l'engagement d'un montant de CHF 48'896.70 pour la réalisation de la phase 2 du projet « Enjoy Les Pléiades » ;
- Autoriser la municipalité à verser ce montant à Montreux-Vevey Tourisme qui gèrera la réalisation du projet ;
- Amortir ces coûts sur l'exercice courant.

Carlos Contreras, Président

Corinne Andreutti, Rapportrice